

Les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la Vallée de Chaudefour disposent d'une réglementation spécifique :

- les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur les sentiers balisés GR,
- les randonnées vélo, le camping sauvage, le bivouac, le feu et le dépôt de déchets ne sont pas autorisés,
- le vol libre n'est pas autorisé sur la réserve naturelle de Chaudefour en dessous de la hauteur de 300 m d'altitude. Il est réglementé dans celle de Chastreix-Sancy,
- les véhicules motorisés de loisirs sont interdits.

Le non-respect de la réglementation constitue une infraction passible d'une amende.

Faisons le maximum pour respecter les valeurs patrimoniales de notre territoire si précieux et fragile à la fois.

Si vous avez des questions, les gardes nature sont là pour vous informer et vous conseiller.

 **PLUS D'INFOS** 

[www.parcdesvolcans.fr/Reserves-naturelles](http://www.parcdesvolcans.fr/Reserves-naturelles)

Tél. : 04 73 21 41 74



[www.facebook.com/parcvolcans](https://www.facebook.com/parcvolcans)

Document réalisé en 2015 en collaboration avec :



# SANCY SENSIBLE



Graphisme : Jérôme Bedelet • Illustrations : Franck Watel • Ne pas jeter sur la voie publique

Les bons gestes pour découvrir  
et préserver la nature

La nature des crêtes du Sancy est sensible et fragile, soyons tous gardiens de ce patrimoine exceptionnel.

## **EMPRUNTONS LES CIRCUITS BALISÉS VTT**

... pour notre confort et notre sécurité  
... en utilisant les plans mis à disposition dans les offices de tourisme du Massif du Sancy

## **LAISSONS LES FLEURS DANS LA NATURE**

... elles sont bien plus épanouies dans leur environnement que dans un vase !

## **NE LAISSONS PAS DE TRACE DE NOTRE PASSAGE**

... emportons tous nos déchets avec nous  
... et n'oublions pas de refermer clôtures et barrières derrière nous

## **SOYONS DISCRETS**

... pour observer la faune sauvage  
... et profiter de la sérénité de la nature

## **GARDONS NOS AMIS LES CHIENS EN LAISSE**

(réglementation spécifique dans les réserves naturelles, voir page 4)...

... afin de préserver le bien-être de la faune sauvage et des troupeaux

## **RESTONS SUR LES SENTIERS BALISÉS**

... afin d'assurer notre sécurité  
... pour limiter l'érosion des sols et ne pas perturber la faune et la flore



Au cours de votre balade, vous traverserez des espaces naturels protégés →